

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

**PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES (PADG)**

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un cabinet de conseil spécialisé pour le développement d'une stratégie
pour la création de contenu local dans le secteur de l'industrie extractive (pétrole-gaz et
Mines)**

I. CONTEXTE

La République islamique de Mauritanie est située dans la région du Maghreb en Afrique de l'Ouest, au carrefour de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord. Elle possède une côte de 754 km sur l'océan atlantique.

Le secteur des industries extractives présente un fort potentiel de croissance.

Le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie(MPME),et l'Office Mauritanien des Recherches Géologiques OMRG)a mis en œuvre des efforts continus de promotion de l'exploration. Ces efforts ont su motiver des sociétés pétrolières et minières à entreprendre d'importants investissements qui ont abouti à développer des nouvelles mines (Tasiast, etc...) et ont permis à l'identification des ressources gazières de Grand Tortue / Ahmeyim (GTA).

L'Accord de Coopération Inter-États entre la Mauritanie et le Sénégal (ACI) et l'Acte Additionnel relatif à la fiscalité ont été signés en 2018 ce qui a permis aux opérateurs de déclarer la décision finale d'investissement (DFI)de la phase 1 du projet GTA.

D'autre part, grâce à l'activité d'exploration croissante et à de récents succès, d'autres projets pétroliers et gaziers, pourraient voir le jour dans le moyen terme.

Le secteur minier comporte pour sa part de nombreux sites d'extraction de fer, d'or et d'argent, en exploitation et offre également des perspectives d'augmentation significative de l'activité.

Aussi, le secteur extractif par ses deux composantes pétrole et mines présente des synergies de développement dont la mise en contribution commune permet de mutualiser les efforts déployés pour une meilleure prise en compte de la problématique du contenu local.

La Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement du cadre juridique et réglementaire et des capacités.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité.

OBJECTIF

La présente mission a pour objectif la sélection d'une firme ou un groupement de firmes pour l'élaboration, pour le compte du MPME, d'une stratégie de contenu local pour accompagner les activités et développements pétroliers, gaziers et miniers en cours et anticiper les perspectives de développements futurs.

II. MISSIONS/ACTIVITES

Afin d'atteindre les objectifs de cette mission, le travail du Consultant comprendra les activités et tâches suivantes :

1. Analyse de l'existant dans le secteur pétrole et gaz et le secteur minier :

- Réaliser une analyse du cadre légal et réglementaire actuel afin d'identifier dans quelle mesure le contenu local est pris en charge.
- Evaluer l'impact actuel de l'activité pétrolière et minier en terme de contenu local en ce qui concerne les biens et services ainsi que l'emploi ;
- Synthétiser les données relatives à la part actuelle du contenu local (directe et indirecte) de biens, de services et de main-d'œuvre dans le secteur pétrolier et celui des mines pour chaque segment, sous-segment et activité de la chaîne de valeur du secteur ;
- Identifier les opportunités et les lacunes au vu des projets actuels et en perspective. Cette activité examinera les acteurs locaux du secteur privé et la main-d'œuvre locale dans le but d'identifier les facteurs qui affectent leur capacité à fournir des biens, des services et de la main-d'œuvre au secteur pétrolier et au secteur minier et des mesures concrètes pour combler ces lacunes.
- Présenter des benchmarks régionaux et internationaux en mettant en exergue les expériences qui ont réussi et celles qui ont échoué.

2. Elaboration d'une stratégie d'augmentation du contenu local du secteur pétrolier et gazier et du secteur minier

A la lumière des résultats des activités et tâches du point 1 ci-dessus et en se basant sur les informations et documents disponibles se rapportant aux perspectives de chaque secteur, le Consultant devra concevoir une stratégie de contenu local du secteur pétrolier et gazier et du secteur minier. A cet effet, il devra :

- Élaborer une vision/stratégie¹ qui détaille l'objectif et le principe de la politique de contenu local du gouvernement pour une contribution palpable et une diversification enrichissante de l'économie nationale;
- Proposer une approche progressive, au niveau règlementaire et législatif, pour la mise en œuvre des mécanismes permettant d'augmenter la part du contenu local tout en préservant le climat des affaires, la compétitivité et l'attractivité du secteur ;

¹La stratégie sera développée pour les différents segments du secteur pétrole et gaz : Amont, Intermédiaire et Aval des hydrocarbures ainsi que pour le secteur minier.

- Présenter les mécanismes institutionnels permettant l'exécution efficace de la stratégie ;
- Proposer, au niveau de l'emploi, les actions nécessaires pour disposer de compétences nationales compétitives
- Proposer, au niveau des entreprises locales, une stratégie pour les segments prioritaires sélectionnés pour soutenir leur développement et des programmes pour développer des compétences nécessaires pour une offre nationale compétitive ;

3. Préparation d'un Cahier de charges pour la conception d'un portail système de suivi de la stratégie de contenu local

Le Consultant élaborera un cahier de charges pour la conception et la mise en place d'un portail « système de suivi » de la stratégie qui permet d'introduire et de consulter l'ensemble des données relatives à l'implémentation de la stratégie, notamment les déclarations des opérateurs et des sociétés de services relatives à l'emploi et aux approvisionnements à partir du marché local.

III. LIVRABLES ET CALENDRIER

• Calendrier

L'exécution de cette mission commencera dès la notification faite par le Client au Consultant de commencer à fournir les Services et s'étalera sur une durée d'une (1) année.

• Livrables

Le Consultant doit livrer au Client les livrables suivants :

1. **Rapport 1** : Un rapport présentant l'analyse de l'existant et incluant les résultats des activités et missions énoncées à la section 1 du point II;
2. **Rapport 2** : Un rapport présentant la stratégie de contenu local des secteurs pétrolier et gazier et minier ainsi que le cahier des charges pour la mise en place d'un portail système de suivi de la stratégie de contenu local conformément à la section 3 du point II.
3. **Rapport3** : Un rapport final de la stratégie de contenu local ainsi que le cahier des charges et les recommandations pour la mise en place d'un portail système de suivi de la stratégie de contenu local conformément à la section 3 du point II. Ce rapport intégrera les commentaires du Client sur le rapport R2.

Chacun des trois rapports précités sera envoyé en deux versions :

- Une version provisoire
- Une version définitive qui prend en compte les commentaires du Client sur la version provisoire.

Chaque rapport sera présenté lors d'un atelier de restitution organisé par le Consultant pour valider les conclusions et ou les recommandations. Plusieurs livrables peuvent être restitués lors du même atelier avec l'accord du Client.

IV. RÉMUNÉRATION

Les activités liées à cette mission seront payées au forfait.

V. MODALITES D'EXECUTION

- Le MPME désignera un point focal qui sera l'interlocuteur des Consultant et de ses experts dans le cadre de la présente mission ;
- Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de ses missions, y compris la reproduction et l'impression des documents, étant entendu que ces coûts seront payés sous forme de frais remboursables ;
- Le point focal du MPME, mettra la documentation disponible au niveau de l'administration à la disposition du Consultant (notamment la réglementation du secteur pétrolier et minier et les études pertinentes déjà réalisés), et sera chargé de l'organisation des réunions en cas de besoin avec les différents acteurs concernés par la réalisation de la mission (y compris les départements en charge de l'Economie, l'Investissement Finances et commerces). Toutefois, le Consultant sera responsable de la collecte de toutes les informations nécessaires faisant partie du domaine public
- Tout livrable fourni dans le cadre de la présente mission sera transmis au MPME et sera considéré comme une propriété pour cette institution.
- Il n'y a pas de services, installations et biens à mettre à disposition du Consultant par le Client pour la réalisation de cette mission.
- Au moment des négociations du contrat, le consultant et le client fixeront les modalités d'exécution de la mission en fonction de l'évolution de la pandémie COVID-19.

VI. COMPETENCES ET PROFILS REQUIS

Le Cabinet d'Experts proposera la meilleure équipe pour remplir sa mission. L'ensemble des compétences requises pour la mission comprendra notamment le personnel clé minimum suivant :

- **Un Expert chef de mission** ayant une solide expérience dans la mise en place de stratégies de développement pétroliers et gaziers et notamment dans la conception et la mise en œuvre de programmes de développement des fournisseurs liés au secteur pétrolier, l'analyse de la chaîne de valeur, avec une expérience multi-pays. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :
 - Avoir un diplôme d'ingénieur ou équivalent (Une spécialité dans le domaine des hydrocarbures amont est un atout)
 - Avoir 15 ans d'expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière ou gazière
 - Avoir réalisé au moins une mission pertinente au cours des 5 dernières années, certifiée par le client.

- **Un expert minier** ayant une solide expérience dans le développement des projets miniers. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :
 - Avoir un diplôme d'Enseignement Supérieur (au moins Bac+4 ou équivalent)
 - Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le développement des projets miniers
- **Un expert dans l'industrie des hydrocarbures** avec une solide expérience dans l'un des domaines suivants : exécution de projets de développement de pétrole ou de gaz offshore, valorisation du gaz naturel. Cet expert devra posséder les compétences minimales suivantes :
 - Avoir un diplôme d'Enseignement Supérieur (au moins Bac+4 ou équivalent) dans le domaine du pétrole et du gaz,
 - Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le développement des projets pétroliers ou gazières en offshore ou en développement des projets midstream
- **Un expert dans l'évaluation technique des entreprises** : cet expert doit avoir une expérience solide dans le domaine d'évaluation de l'offre potentielle des entreprises et du personnel et la conception des stratégies de mise à niveau. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :
 - Avoir une formation d'ingénieur ou équivalent (au moins niveau bac + 4)
 - Avoir effectué au moins deux missions pertinentes dans des pays ayant un tissu industriel similaire à celui de la Mauritanie au cours des dix dernières années
 - Être un auditeur certifié en qualité d'entreprises est un atout
- **Un expert économiste ou gestionnaire** justifiant d'une excellente connaissance du cadre économique général, des secteurs économiques, des organismes de formation et des entreprises en Mauritanie. Cet expert devra posséder les compétences minimales suivantes :
 - Avoir un diplôme en économie, en gestion, génie industriel ou équivalent (au moins niveau bac + 4)
 - Une bonne connaissance du contexte mauritanien
- **Un Expert en systèmes d'information** ayant une solide expérience dans la mise en place des systèmes d'information et de préférence dans le secteur pétrolier. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :
 - Avoir un diplôme d'études supérieures en Informatique ou équivalent (équivalent de Bac + 4 au moins)
 - Avoir 5 ans d'expérience dans la mise en place de système d'information
 - Avoir déjà réalisé une mission similaire est un atout

VII. CONFLIT D'INTERET

Consultant est tenu de signaler tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel, résultant d'autres missions ou d'une participation antérieure à des missions similaires.

VIII. CONFIDENTIALITE

Le Consultant et/ou son personnel s'engage(ent) à ne divulguer aucune information portée à leur connaissance, directement ou indirectement, par les autorités, leurs filiales, ministères, ou toute autre partie prenante, de même que toutes les copies ou analyses effectuées par leurs soins, ou par des tiers, sur la base desdites informations (y inclus la documentation). Le Consultant utilisera les informations exclusivement dans le cadre de la préparation des livrables relatifs à la présente mission. Les obligations de confidentialité ne seront pas applicables aux informations du domaine public.

Cette clause de confidentialité s'applique également en cas de suspension / rupture de contrat. Cette obligation de confidentialité s'applique cinq (05) ans après la cessation des effets du contrat.

IX. DUREE ESTIMEE DE LA MISSION

Le volume de travail de la mission est estimé à 250 hommes-jours